

" Il y a déjà soixante ans. M. l'abbé Cyprien Tanguay commençait un travail immense. Il s'était donné pour tâche de faire un " Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. " C'était une entreprise colossale et éminemment patriotique. A la pensée des labeurs qu'une pareille œuvre exigerait, bien des personnes refusèrent de croire qu'il était possible de la mener à bonne fin. Reconstituer dans des livres toute notre généalogie nationale semblait impossible à bien des gens.

" M. l'abbé Tanguay avait foi dans son courage et dans sa persévérance. Il se mit résolument à l'ouvrage. Pour réussir il lui fallait faire d'innombrables recherches, compiler des milliers et des milliers d'archives. Il n'hésita pas. Après plusieurs années d'un travail patient, il publiait le premier volume du " Dictionnaire généalogique. " Depuis il s'est consacré à l'œuvre de sa vie, — œuvre vraiment nationale — avec une nouvelle ardeur, et il est maintenant prêt à ordonner l'impression du second volume. Mais avant d'encourir de nouveaux frais, l'auteur désire connaître quel nombre d'exemplaires il peut espérer vendre. L'édition du premier volume n'est pas encore écoulée. Le produit des ventes ne s'élève pas assez pour couvrir les frais d'impressions. On comprend qu'il est impossible de publier le second volume avant d'avoir disposé du premier, chose qu'il importe beaucoup de faire au plus tôt.

" L'épiscopat de la province est tellement convaincu de l'importance du " Dictionnaire généalogique " qu'il en recommande fortement l'achat dans une circulaire adressée au clergé.

" M. l'abbé Tanguay a le droit de compter sur le patronage du gouvernement de la province de Québec et de celui du Canada. Son ouvrage est d'une importance capitale. Les deux gouvernements doivent donner à l'auteur de ce grand et patriotique travail tout l'encouragement possible.

" Le " Dictionnaire Généalogique " est une œuvre spéciale qui mérite une attention particulière de la part des gouvernants.

" Nous n'avons pas besoin de faire de longs commentaires sur la grande utilité de l'ouvrage de M. l'abbé Tanguay. Tout le monde sait l'apprécier, et les lettres de l'épiscopat sont le témoignage le plus encourageant que l'auteur pouvait désirer.

" Toute la recette produite par la vente du premier volume a été appliquée au paiement des frais d'impression. M. l'abbé Tanguay n'a pas touché un seul sou en récompense de soixante longues années d'un travail opiniâtre. Rien ne saurait mieux prouver son désintéressement, et les sentiments patriotiques qui ont soutenu son courage.

" Nous espérons qu'il recevra l'encouragement qu'il mérite si bien et qu'il sollicite afin de pouvoir publier bientôt le deuxième et le troisième volumes de son " Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes ". Nous ne saurions trop fortement recommander à tous ceux qui s'intéressent au succès de cette œuvre nationale, de se hâter de s'inscrire au nombre des abonnés. "

*Le lard trichinose.*—Nos lecteurs ont pu voir dans nos dépêches télégraphiques les nouvelles que le lard américain était interdit sur les marchés français. La raison de cette interdiction est la maladie dont les

porcs des Etats-Unis sont atteints, les trichines (prononcez trikinés), maladie qui se communique aux personnes et contre laquelle il n'y a pas de remède connu. Il est bien vrai que par la cuisson tous les trichines disparaissent et qu'il n'y a aucun danger à consommer à ors le lard atteint par les trichines, mais combien de personnes mangent le lard à l'état cru dans les saucissons ou en jambons fumés.

Le résultat de cette interdiction a été de causer une hausse dans les prix du lard dans notre province qui sera appelée à en fournir une plus grande quantité que par le passé. Les cultivateurs doivent donc se préparer à suppléer à la demande et à engraisser le plus grand nombre de porcs possible; mais ils devront se garder de tomber dans les fautes de nos voisins américains, fautes qui ont été les causes des trichines. Une grande propreté, l'entretien de ces animaux prévient toute maladie.

Voici ce que nous trouvons sur ce sujet dans la *Gazette des Campagnes*:

" Les habitations des porcs doivent être construites de manière qu'on puisse les maintenir propres. Les planchers en pentes offrent un grand avantage en permettant l'écoulement des urines. Les loges bien conditionnées, sont assez grandes pour que les animaux puissent circuler librement. L'aération et l'éclairage sont encore indispensables. Une cour à l'abri des vents du nord et pourvu en été d'un bassin rempli d'eau permet aux porcs de s'ébattre à leur aise et de se rafraîchir. Quand l'étroitesse des lieux et le manque d'eau ne comportent pas la possibilité d'établir un bassin, on peut brosser et laver les porcs de temps à autre.

" Il est de remarque universelle que les soins de propreté constituent pour le porc un état de bien-être tel qu'il grandit et engraisse promptement dans les porcheries bien tenues.

" Les maladies du porc sont pour l'immense majorité des cas, occasionnées par le mauvais état des porcheries (soulx) l'humidité et la malpropreté dans lesquelles on les confine.

" Parmi les maladies qui doivent leur origine à la négligence de l'homme, on cite principalement: le piétin (maladie du sabot), la goutte, la gale, la ladrerie, le lumbago, le scorbut, l'angine (maladie de la gorge), la dysenterie, le typhus charbonneux, la maladie vermineuse (ou trichine), les scrofules et la richitisme, maladie caractérisée par une altération profonde du système osseux et par un affaiblissement général de constitutions.

" D'après cet exposé on voit que presque toutes les affections de l'espèce porcine ont pour point de départ l'humidité et la malpropreté, et qu'il est facile de les prévenir. "

La question d'interdire le lard américain a aussi été discutée en Angleterre: il est vrai que M. Gladstone a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de prononcer cette interdiction maintenant, mais le bruit qui se fait autour de cette question va empêcher beaucoup de commerçants d'acheter ce lard. La Russie, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal et la Grèce ont prononcé l'interdiction. A nos cultivateurs de profiter du malheur de nos voisins.—*Courrier du Canada*.